

## Deux tentatives pour rejeter les avions de transports

**ARMÉE.** La Suisse ne devra finalement pas acheter de tels engins pour promouvoir la paix ou rapatrier ses citoyens des régions en crise.

La Suisse ne doit pas acheter de nouveaux avions de transports. Par 98 voix contre 85, le National a enterré hier une motion du Conseil des Etats en ce sens, renouvelant ainsi une décision prise en juin. Mais il a fallu s'y reprendre à deux fois.

Oskar Freysinger (UDC/VS) a invoqué des «malentendus» pour justifier que la Chambre revote. Du coup, la Suisse ne devra finalement pas acheter de tels engins pour promouvoir la paix ou rapatrier ses citoyens des régions en crise, comme le demandait le sénateur Peter Bieri (PDC/ZG) dans son texte, approuvé au Conseil des Etats.

Les opposants se sont recrutés principalement parmi l'UDC et la gauche. Lors du premier vote, serré, le National avait dit «oui» par 89 voix contre 87 et 6 abstentions. L'idée d'utiliser les avions pour le renvoi de requérants d'asile, une nouvelle fois évoqué par le ministre de la défense Ueli Maurer, a divisé le camp rose-vert.

La Chambre du peuple avait en revanche clairement liquidé une motion d'une autre conseillère aux Etats, Géraldine Savary (PS/VD), par 117 voix contre 57, dont le contenu était quasi identique. La Vaudoise ne citait toutefois pas le rapatriement de Suisses parmi les mandats éventuels.

Le texte de Peter Bieri exigeait que le Conseil fédéral présente un projet dans le cadre d'un des prochains programmes d'armement, et ce au plus tard d'ici à 2018. Les nouveaux appareils auraient aussi servi la coopération à l'étranger et l'aide en cas de catastrophe. La promotion de la paix forme l'une des trois missions constitutionnelles de l'armée, mais en reste le parent pauvre, a donc déploré en vain Pierre-Alain Fridez (PS/JU), au nom de la commission. «Ces avions pourraient y remédier, en véhiculant par exemple le contingent de la Swisscoy au Kosovo.»

Deux fois par semaine en effet, la Confédération loue un engin espagnol pour amener hommes et matériel dans le cadre de ses missions de maintien de la paix dans le petit Etat des Balkans. Et ce n'est pas tout, d'autres raisons parlent en faveur d'une acquisition. En 2014, par deux fois, la Confédération a dû renoncer à intervenir dans le cadre de missions à l'étranger par manque de moyens de transport. En Libye, dans le cadre du rapatriement du personnel de l'ambassade de Suisse, et en Afrique dans le cadre de l'intervention internationale contre l'épidémie d'Ebola. «La solution actuelle s'avère la plus économique et la plus flexible. Un avion revient à quelque 200-300 millions de francs, et ce sans compter la formation des pilotes», a répliqué Aline Trede (Verts/BE) argumenté avec succès. – (ats)

# Les banquiers pas davantage sollicités

**SECRET BANCAIRE.** Le Conseil national ne veut pas d'une obligation de procéder à un examen basé sur les risques selon le principe de l'autorégulation.

Les banquiers ne devraient pas être obligés de jouer les gendarmes avec leurs clients étrangers pour débusquer d'éventuels fraudeurs du fisc. Le National a bloqué mardi un projet du Conseil fédéral en ce sens. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

La Chambre du peuple a tranché par 126 voix contre 56. Les sénateurs pourraient porter le coup de grâce à cette révision de la loi sur le blanchiment d'argent en refusant aussi d'entrer en matière. Dans le cas contraire, un deuxième refus de la Chambre du peuple serait définitif.

Le gouvernement avait pourtant revu ses ambitions à la baisse. Son projet initial voulait obliger les banquiers à vérifier que tous leurs clients étrangers sont en règle avec le fisc de leur pays.

Après le tollé déclenché auprès des banques et de la droite, il l'avait gelé en 2013, en annonçant vouloir miser sur le passage



**LOUIS SCHELBERT.**

*Il ne serait pas étonnant que la communauté internationale serre la vis.*

à l'échange automatique de renseignements. Un pas franchi par le National la semaine dernière. Dans sa nouvelle mouture, la révision de loi fait l'impasse sur les clients américains et ceux résidant dans des pays avec lesquels sera pratiqué l'échange automatique de renseignements. Dans ces cas, les banquiers n'auraient pas à se soucier d'évasion fiscale. Pour les autres clients, ils devraient procéder à un examen

basé sur les risques, selon le principe de l'autorégulation. Un nouveau client devrait être refusé en cas de soupçon et un ancien se mettre en règle dans un délai raisonnable sous peine de voir son compte fermé. Les détails ne devraient pas être réglés dans la loi. Le débat est incontournable. Citations de représentants de la place financière à l'appui, la ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf a affirmé que les banques suisses avaient un intérêt à ces efforts de conformité.

Cela va toutefois encore trop loin pour la droite, qui craint que le projet ne privilégie la concurrence internationale. Les banques ne sont pas le bras armé du fisc, a lancé au nom de la commission Jean-François Rime (UDC/FR). Pis, cela représente pour elles une charge administrative énorme. Ce qui est demandé aux banques nécessitera pour elle d'avoir des spécialistes connaissant dans le détail la fiscalité des pays de leurs

clients. Or, il existe plus de 180 Etats dans le monde, a fait valoir le Fribourgeois.

La Suisse n'a pas à faire de l'excès de zèle. Il n'existe d'ailleurs pas la moindre pression internationale pour qu'elle agisse en ce sens, a ajouté Andrea Caroni (PLR/AR). Et de noter que l'état helvétique s'était déjà passablement resserré (échange automatique, reprises de normes internationales, durcissement de la lutte contre le blanchiment). Seuls la gauche et quelques députés bourgeois ont jugé nécessaire de légiférer. Berne n'a certes pas le couteau sous la gorge, mais il y a encore des zones sensibles dans le monde concernant l'argent non déclaré au fisc, a répli-

qué Ada Marra (PS/VD). Il ne serait pas étonnant que la communauté internationale serre la vis, selon Louis Schelbert (Verts/LU). Il ne faut pas sous-estimer la portée d'une lacune dans la stratégie visant une place financière propre, a ajouté Susanne Leutenegger Oberholzer (PS/BL). L'UBS et les banques cantonales bâloise et zurichoise en ont fait l'expérience avec les Etats-Unis.

Il est donc nécessaire que l'on s'assure que l'argent venant de pays avec lesquels il n'y aura pas d'échange automatique des données n'échappe pas à l'impôt. Selon la socialiste, une banque qui travaille correctement n'a pas à avoir peur des nouvelles prescriptions. – (ats)

CELA VA TOUTEFOIS ENCORE TROP LOIN POUR LA DROITE QUI CRAINT QUE LE PROJET NE PRIVILÉGIE LA CONCURRENCE INTERNATIONALE. LES BANQUES NE SONT PAS LE BRAS ARMÉ DU FISC, A LANCÉ AU NOM DE LA COMMISSION JEAN-FRANÇOIS RIME (UDC/FRIBOURG).

SUITE DE LA PAGE UNE

## Scepticisme marqué de la finance durable

Parmi les opposants à l'initiative des Jeunes socialistes («Pas de spéculation sur les denrées alimentaires») on retrouve souvent l'argument que la spéculation ne joue pas un grand rôle dans la fixation des prix des matières premières agricoles.

Les mêmes arguments sont invoqués parmi des représentants indépendants de la finance durable. Comme Tenke Zoltani, fondatrice de Better Finance, société de conseil à Genève. «Par le passé, j'ai travaillé dans le négoce de négoce matières premières, avec une société agro-industrielle, mais aussi dans le financement des solutions contre le changement climatique. Donc je peux dire en connaissance de cause que dans la grande majorité, la spéculation n'est pas le principal facteur influençant les prix alimentaires». Pour Tenke Zoltani, il

peut bien sûr y avoir de compressions de marché et des mouvements politiques, comme 2008 avec la crise du riz. Mais pour elle les facteurs météorologiques, le manque de bons intrants et des techniques agricoles, les mauvaises conditions de stockage ou encore le manque de bons réseaux de distribution sont des facteurs beaucoup plus importants qui affecte le prix de l'alimentation dans les pays défavorisés en particulier. Pour Nabil Marc Abdulmassih, d'Inoks Capital à Genève: «En restreignant ce marché, on ne fera que le déplacer géographiquement vers encore moins de régulation ou de contrôle dans des places financières et opérationnelles moins regardantes que la Suisse». Pour lui globalement, de par sa place prépondérante dans le négoce de matière premières, son financement et sa lo-

gistique ou l'agro-industrie, la Suisse dispose non seulement d'une occasion rêvée, mais aussi mondialement unique, d'influer de manière incitative et non pas punitive sur ce marché. Plutôt que d'interdire, il serait certainement plus utile selon lui d'établir un système combinant l'établissement de normes factuelles comportementales dans les chaînes de valeurs ajoutées agricoles, avec une fiscalité innovante alliant malus et bonus, qui générerait des impacts concrets, contrôlables et inscrits dans la durée.

Même chose pour Aymeric Jung, qui préfère l'incitation à l'interdiction: «une meilleure façon d'enrayer la spéculation est de la rendre inefficace en encourageant par exemple une agriculture stable, souveraine et relocalisée et donc moins soumise aux

transactions internationales». Pour la chef économiste de Crédit Agricole Suisse enfin, Marie Owens, il semble absolument nécessaire d'imposer une vision plus durable pour l'agriculture. «On peut imaginer taxer d'avantage certaines productions non durables ou l'utilisation de certains types d'engrais, qui rendrait en relatif la culture bio et la consommation de fruits et de légumes plus attractives».

Certains exemples ou rappels historiques sont utiles en la matière. «La biotech illustre bien les innovations en cours par exemple. L'élaboration de graines résistantes à la sécheresse, à l'inondation, à l'eau salinée, surtout les grains de riz, ont la capacité d'aider les 500 à 800 millions de personnes souffrant de faim dans le monde. L'Afrique est particulièrement vulnérable et ces graines

innovantes pourraient être particulièrement utiles sur ce continent». L'économiste constate que globalement, de plus en plus d'investisseurs privés souhaitent non seulement un rendement financier mais également des investissements répondant à des critères ESG (Environnemental, social, gouvernance). Crédit Agricole Private Banking a adopté une approche holistique de l'investissement durable en donnant une note ISR à tous les titres et portefeuilles de tous les clients de la banque.

Mais des progrès doivent être faits sur les normes et les certifications, sur ce qui est entendu comme durable dans la chaîne alimentaire par exemple. «Sans norme ni certification, nous évoluons tous dans le flou. Les gouvernements ont bien sur un rôle important à jouer dans ce contexte». – (MT)

## Les initiatives privées sont en importante progression

Pour Aymeric Jung, chez Slow Money, les initiatives à l'origine d'un financement plus local sont souvent militantes et associatives, puis se développent à plus grande échelle. Terre de liens en France a par exemple collecté 40 millions d'euros et achète grâce à l'épargne de ses «actionnaires» des terres agricoles, puis les loue à des agriculteurs biologiques pour développer une agriculture locale de qualité.

Slow Money, au début en Californie puis aux Etats-Unis et maintenant en France, Suisse et Belgique, regroupe des investisseurs qui prêtent des capitaux (50 millions) à des entreprises (450) du système local de nourriture. La Ruche qui dit oui, plateforme internet européenne mettant en relation producteurs locaux et consommateurs, soutient des opérations de crowdfunding pour amener des capitaux à ses producteurs via des plateformes généralistes (KissKissBankBank) ou thématiques (Bluebees.fr).

Plus proche de la finance classique, des fonds d'investissements de dette comme Impact Finance, Responsibility Fair Trade ou Inoks en Suisse, soutiennent une agriculture de producteurs se souciant du respect de l'environnement et d'une chaîne de valeur équitable. Enfin, on peut aussi citer Quadia Impact Finance à Genève, qui offre des solutions permettant à ses investisseurs de prêter ou d'investir en direct des capitaux dans des entreprises développant des solutions avec un impact environnemental et social dans le domaine de la nourriture et la nutrition de qualité. – (MT)

L'Agefi Partenaire



## CONFERENCE & NETWORKING COCKTAIL

Thursday, October 8, 2015

Forum Geneva

## A NEW ERA OF SIGNIFICANT INVESTMENTS IN ENERGY INFRASTRUCTURES

More Info and Registration at

[www.ctageneva.com](http://www.ctageneva.com)

